



## COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ, LE DÉPARTEMENT TIENT SES ENGAGEMENTS

Les séances budgétaires de ce premier semestre démontrent une nouvelle fois la pertinence de la ligne de conduite adoptée : des finances saines pour une action publique ambitieuse. En effet, la conjugaison de la maîtrise des frais de fonctionnement et du maintien d'un endettement faible, nous permet des leviers importants en matière d'investissement, conformément à ce que nous avons annoncé. Pour cette année 2018, c'est donc une enveloppe de 53,2 M€ destinée à l'aménagement et au développement du territoire, en nette augmentation par rapport à 2017. Une mesure forte en faveur de l'économie locale, des communes, et de l'ensemble des Indriens. Cette volonté d'investir se concrétise en assumant pleinement nos compétences et sans avoir recours à la pression fiscale, à la différence de nombreux Départements.

Annoncées comme prioritaires, deux actions majeures pour notre département viennent compléter nos actions. D'abord, la démarche en faveur de l'attractivité de l'Indre va débiter cet été, avec l'aide d'une agence

spécialisée. Un dossier important pour l'avenir, l'essor et le rayonnement de notre département.

Parallèlement, poursuivant notre travail sur le dossier de la désertification médicale, nous sommes désormais assistés d'un collaborateur dédié, chargé de tisser un réseau actif et de faciliter de nouvelles installations. Nous savons aussi pouvoir compter sur le soutien des professionnels de santé de l'Indre, sensibles à cette problématique.

Nous nous sommes engagés sur ces deux dossiers essentiels pour notre territoire. Et nous tenons nos promesses. Dans un contexte où les annonces par surprise ne manquent pas, entraînant des bouleversements dans la vie de nous tous, le Département reste un collectivité de proximité, de confiance, attentive aux préoccupations des Indriens.

Ainsi, nous regrettons la décision brutale de la fermeture, ne serait-ce que quelques mois, de la maternité du Blanc, décision qui n'a, semble-t-il, fait l'objet d'aucune anticipation ou concertation préalable, plongeant les familles dans l'inquiétude.

Au niveau des transports, la limitation à 80 km/h a rallongé nos temps de déplacement. Mise en place au 1er juillet, cette mesure n'a pas non plus joué la carte de la concertation. Hélas, aujourd'hui, aucune étude ne démontre que la seule vitesse soit la cause de l'accidentologie.

Des mesures locales ou nationales qui démontrent encore une fois un manque de considération envers les territoires ruraux. Ensemble, nous le dénonçons, convaincus de l'intérêt, des atouts et de l'avenir de notre département.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, un très bel été.

**Le groupe des élus de la Majorité départementale :** Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MÉRIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

---

## POUR UNE CONCERTATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX : Non à la limitation de vitesse à 80 km/h imposée et uniforme

Le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR) a annoncé le 18 janvier dernier la limitation de vitesse 80 km/h sur les routes départementales à double sens. L'application au 1<sup>er</sup> juillet 2018, au moment des grands départs en vacances, est déjà particulièrement mal choisie pour permettre une adaptation de cette mesure.

Élus de terrain, nous sommes particulièrement sensibles au problème de la sécurité routière, et en déplorons les conséquences dramatiques.

Ce réseau routier est un outil structurant pour notre département rural.

La voiture reste bien souvent le seul moyen de locomotion pour de nombreux habitants pour travailler, se soigner, faire vivre nos commerces de proximité.

Sollicité afin que le Préfet de l'Indre étudie, en concertation avec les collectivités départementale et communales, les linéaires où la limitation à 80 km/h serait pertinente et les excès de vitesse sanctionnés, le gouvernement a refusé l'appel.

Nous constatons aujourd'hui la célérité avec laquelle cette mesure est appliquée, contrairement à d'autres

plus vitales comme la lutte contre la désertification médicale.

Les Conseillers départementaux du groupe des Elus Républicains de Gauche vous souhaitent une excellente période estivale et vous recommandent la prudence sur les routes.

**Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental :** Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE